

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA CULTURE ET DES ARTS

AVIS DE CONSULTATION N°19/MCA/2025

Dans le cadre du lancement de la consultation dans le budget Programme de l'année 2025, relatif à la « Prestations d'interprétation et traduction dans la cadre de l'évaluation préliminaire des propositions d'inscription au patrimoine mondial pour les régions d'Afrique et Etats Arabes au profit du Ministère de la Culture et des Arts au niveau de la Wilaya d'Alger » du (08 au 11 Septembre 2025).

Cette Consultation est régie par les dispositions de l'article 18 de la loi n°23-12 du 05 Août 2023 portant les règles générales relatives aux marchés publics et les articles 13 et 14 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 du 02 Dhou Al Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

1. Conditions De Soumission :

Est concernée par le présent cahier des charges toute personne morale ou physique inscrite au registre de commerce ayant un code lui permettant d'exercer les prestations fixées dans le présent cahier des charges, et disposant des moyens nécessaires et suffisants lui permettant d'honorer ses engagements conformément aux dispositions de ce présent cahier des charges.

Le soumissionnaire intéressé à la présente consultation, peut retirer le cahier des charges auprès de :

" Bureau des Marchés N°244 "
Au niveau du Siège de du Ministère de la Culture et des Arts
Adresse : Palais de la Culture – Plateau des Annassers – BP 100 – Alger

2. Documents constitutifs de la Consultation :

Les soumissions comprennent trois offres distinctes un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, comme indiqué à l'article 06 du cahier des charges.

La date de dépôt des offres est fixée à **Sept (07) jours** à compter de la date du premier affichage.

La date sera communiquée aux soumissionnaires, le rendu est prévu le ³¹ AOUT 2025..... de 08h00 à 12h00, Au niveau du Siège de du Ministère de la Culture et des Art.

La séance d'ouverture des plis se fera le même jour, à 13h00.

Alger, le ¹²⁵ AOUT 2025

Accusé de réception

L'Ordonnateur



عن الوزير وتفويض منه
نائب الوزير الثقافي والمخاضية